

BPJEPS

ATTESTATION JUSTIFIANT DE LA SATISFACTION AUX EXIGENCES
PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

Ministère de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie associative

ACTIVITES EQUESTRES

Spécialité : EQUITATION

Mention (éventuelle) : _____

Attestation justifiant de la satisfaction aux exigences préalables à l'entrée en formation,

délivrée par :

RHONE-ALPES

Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et des loisirs :

Obtenu par :

• Test de vérification :
(joindre les résultats du test en annexe)

• Attestation du Directeur Technique National :
(joindre l'attestation en annexe)

• Dispense :
(joindre le justificatif)

Equivalence baccalauréat C.G.E.A.

LYON

Fait à : _____
27 septembre 2007

Le : _____
(Validité permanente)

Signature du directeur
Pour le Directeur Régional et
Départemental, l'Inspectrice


Florence GIRAUD

POUVREAU
Géraldine

30 novembre 1985

FONTENAY LE COMTE (85)

NOM : _____

Date de naissance : _____

Prénom : _____

lieu de naissance : _____